



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 118394

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de scolarisation des enfants handicapés. Un bilan très critique dénonce les mauvaises applications de la loi du 11 février 2005 sur les conditions de scolarisation des enfants handicapés. Ainsi, il est regrettable que les familles et les enseignants ne puissent avoir facilement accès à toutes les informations concernant les dispositions de cette loi. Ce manque d'information pénalise l'application effective de cette loi. En conséquence, il lui demande s'il prévoit de mettre en place une campagne d'information dans les écoles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118394

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1474